

Termes de Référence de la Recherche

Evaluation de la situation en termes de protection des personnes déplacées dans la région de Diffa

NER1806

Niger

Août 2018

Version 2

REACH Informing more effective humanitarian action

1. Résumé

Pays d'intervention	Niger		
Type d'urgence	<input type="checkbox"/> Catastrophe naturelle	<input checked="" type="checkbox"/> Conflict	
Type de crise	<input type="checkbox"/> Crise soudaine	<input type="checkbox"/> Crise à progression lente	<input checked="" type="checkbox"/> Crise prolongée
Agence(s) / Organisme(s) mandataire(s)	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés		
Code projet	30DKZ		
Durée totale de la recherche (de la conception de la recherche aux produits finaux / M&E)	01/08/2018 à 31/12/2018		
Calendrier de la recherche	1. Début de la collecte de données: _ 13/09/2018	4. Données envoyées pour validation : 08/10/2018 (données IC) 22/10/2018 (données GD)	
<i>Ajouter les échéances planifiées (pour le first cycle if more than 1)</i>	2. Fin collecte de données: 25/09/2018 (données IC) 05/10/2018 (données GD)	5. Produits envoyés pour validation : 12/11/2018	
	3. Données analysées: 26/09/2018 – 05/10/2018 (données IC) 08/10/2018 – 19/10/2018 (données GD)	6. Produits publiés: 31/12/2018	
Nombre d'évaluations	<input checked="" type="checkbox"/> Une seule évaluation (un cycle)	<input type="checkbox"/> Plusieurs évaluations (plus d'un cycle)	
Etape(s) humanitaire(s) clé(s)	Étapes	Echéances	
<i>Spécifier ce que l'évaluation va informer et quand, par exemple : le Cluster Abris va utiliser ses données pour rédiger son Revised Flash Appeal;</i>	<input type="checkbox"/> Plan/stratégie d'un bailleur	_ _ / _ _ / _ _ _ _	
	<input type="checkbox"/> Plan/stratégie inter-cluster	_ _ / _ _ / _ _ _ _	
	<input checked="" type="checkbox"/> Plan/stratégie d'un cluster	31 / 12 / 2018 Le Cluster Protection utilisera les données et rapports issus de l'évaluation dans le cadre de sa planification pour 2019	
	<input type="checkbox"/> Plan/stratégie d'une plateforme d'ONG	_ _ / _ _ / _ _ _ _	
	<input type="checkbox"/> Autre (spécifier):		

Type d'audience & Dissémination	Type d'audience type	Dissémination
Spécifier qui l'évaluation va informer et comment les produits seront disséminés pour informer l'audience	<input checked="" type="checkbox"/> Stratégique <input checked="" type="checkbox"/> Programmatique <input checked="" type="checkbox"/> Opérationnelle <input type="checkbox"/> [Autre, Spécifier]	<input checked="" type="checkbox"/> Envoi général des produits (par exemple, via email aux consortium d'ONG, aux participants de l'équipe humanitaire du pays, aux bailleurs) <input checked="" type="checkbox"/> Envoi aux clusters (par exemple, Education, Abris, EHA) et présentation des résultats à la prochaine réunion du cluster <input checked="" type="checkbox"/> Présentation des résultats (par exemple à la réunion de l'équipe humanitaire du pays; d'un Cluster) <input checked="" type="checkbox"/> Dissémination à travers de sites internet (Relief Web & REACH Resource Centre) <input type="checkbox"/> [Autre, spécifier]
Plan détaillé de dissémination requis	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
Objectif général	<p><i>Fournir une vue d'ensemble de la situation en termes de protection de la population déplacée (personnes déplacées internes (PDI) et réfugiés) dans la région de Diffa, et effectuer une comparaison avec l'évaluation protection finale réalisée par REACH en octobre 2017 afin de comprendre de quelle façon la situation en termes de protection a changé depuis.</i></p>	
Objectif(s) spécifique(s)	<ol style="list-style-type: none"> 1. <i>Identifier les besoins en termes de protection des populations déplacées (accès aux services de base, accès à l'information, incidents sécuritaires, etc.) dans la région de Diffa et leur évolution par rapport à la fin de l'année 2017</i> 2. <i>Identifier les besoins en termes de protection liés aux violences basées sur le genre et à la protection de l'enfance des populations déplacées dans la région de Diffa</i> 3. <i>Identifier les mécanismes d'adaptation et de résilience utilisés par les populations déplacées dans la région de Diffa afin de faire face aux incidents sécuritaires et aux incidents de protection, et leur évolution par rapport à la fin de l'année 2017</i> 4. <i>Comprendre les dynamiques et facteurs de déplacement (de répulsion et d'attraction) dans la région de Diffa, leur évolution par rapport à la fin de l'année 2017 et leurs conséquences sur la situation en termes de protection des populations déplacées</i> 	
Questions de recherche	<ol style="list-style-type: none"> 1. <i>Quels sont les besoins en termes de protection des populations déplacées dans la région de Diffa et leur évolution par rapport à la fin de l'année 2017?</i> 2. <i>Quels sont les besoins en termes de protection liés aux violences basées sur le genre et la protection de l'enfance des populations déplacées dans la région de Diffa ?</i> 3. <i>Quels sont les mécanismes d'adaptation et de résilience utilisés par les populations déplacées dans la région de Diffa afin de faire face aux incidents sécuritaires et aux incidents de protection et leur évolution par rapport à la fin de l'année 2017?</i> 4. <i>Quelles sont les caractéristiques et les facteurs de déplacement (de répulsion et d'attraction) des populations déplacées dans la région de Diffa et leur évolution par rapport à la fin de l'année 2017 ?</i> 5. <i>Quel est l'impact de ces caractéristiques et des facteurs de déplacement sur la situation en termes de protection des populations déplacées dans la région de Diffa ?</i> 	

Couverture géographique	<i>Région de Diffa : Communes de N'Guigmi, Kabalewa, Bosso, Toumour, Gueskérou, Diffa, Chétimari, Foulatari, Mainé-Soroa et Goudoumaria. Sites de déplacés couverts par la baseline et/ou endline de 2017 (142 sites), plus les nouveaux sites publiés par la DREC/M-R en juin 2018 (46 sites), soit un total de 188 sites.¹</i>		
Sources de données secondaires	<i>Données de la Direction Régionale de l'Etat Civil, des Migrations et des Réfugiés (DREC/M-R), Rapport sur les Comités de Protection REACH de décembre 2016 et sa Base de Données, Rapports du Cluster Protection 2018 (voir Annexe 1), Rapport de l'Evaluation de Référence Protection REACH de mai 2017 et sa base de données, Rapport de l'Evaluation des Mécanismes de Redevabilité REACH d'août 2017 et sa base de données, Rapport de l'Evaluation Finale Protection REACH d'octobre 2017 et sa base de données, Rapport de l'Evaluation Protection Population hôte d'octobre 2017 et sa base de données.</i>		
Population(s) <i>Sélectionner tout ce qui s'applique</i>	<input checked="" type="checkbox"/> PDI dans des camps	<input type="checkbox"/> PDI dans des sites informels	
	<input type="checkbox"/> PDI dans des communautés hôtes	<input checked="" type="checkbox"/> PDI dans les sites de déplacés recensés par la DREC/M-R	
	<input checked="" type="checkbox"/> Réfugiés dans des camps	<input type="checkbox"/> Réfugiés dans des sites informels	
	<input type="checkbox"/> Réfugiés dans des communautés hôtes	<input checked="" type="checkbox"/> Réfugiés dans les sites de déplacés recensés par la DREC/M-R	
	<input type="checkbox"/> Non-déplacés (hôtes)	<input type="checkbox"/> Non-déplacés (non-hôtes)	
	<input type="checkbox"/> Retournés	<input type="checkbox"/> [Autre, spécifier]	
Stratification <i>Sélectionner le(s) type(s) et entrer le nombre de strates</i>	<input type="checkbox"/> Géographique #: 188 sites DREC/M-R La taille de la population par strate est-elle connue ? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Groupe #: 2 statuts (réfugié et PDI) La taille de la population par strate est-elle connue ? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> [Autre, spécifier] #: __ La taille de la population par strate est-elle connue ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Outil(s) de collecte de données	<input checked="" type="checkbox"/> Structuré (Quantitative)	<input checked="" type="checkbox"/> Semi-structuré (Qualitative)	
	Méthode d'échantillonnage	Méthode de collecte de données	
Outil structuré de collecte de données # 1 <i>Sélectionner les méthodes d'échantillonnage et de collecte de données et spécifier le nombre d'entretiens ciblé</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Choisi <input type="checkbox"/> Probabiliste / Aléatoire simple <input type="checkbox"/> Probabiliste / Aléatoire simple stratifié <input type="checkbox"/> Probabiliste / en grappes (cluster) <input type="checkbox"/> Probabiliste / en grappes stratifiées <input type="checkbox"/> [Autre, spécifier]	<input checked="" type="checkbox"/> Entretien avec informateur clé (# cible) : 752 max <input type="checkbox"/> Discussion de groupe (# cible):_ _ _ _ _ <input type="checkbox"/> Entretien ménage (# cible):_ _ _ _ _ <input type="checkbox"/> Entretien individuel (# cible):_ _ _ _ _ <input type="checkbox"/> Observations directes (# cible):_ _ _ _ _ <input type="checkbox"/> [Autre, spécifier] (# cible):_ _ _ _ _	
Outil semi-structuré de collecte de données # 1 <i>Sélectionner les méthodes d'échantillonnage et de collecte de données et</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Choisi <input type="checkbox"/> En boule de neige (snowballing) <input type="checkbox"/> [Autre, spécifier]	<input type="checkbox"/> Entretien avec informateur clé (# cible):_ _ _ _ _ _ <input type="checkbox"/> Entretien individuel (# cible):_ _ _ _ _ <input checked="" type="checkbox"/> Discussion de groupe témoin (focus group discussion) (# cible):_ 60 _	

¹ Les comparaisons avec la situation à la fin de l'année 2017 (évaluation endline) ne couvriront pas les nouveaux sites.

spécifier le nombre d'entretiens ciblé		<input type="checkbox"/> [Autre, spécifier] (# cible):_ _ _ _ _	
Plat-forme(s) de gestion des données	<input checked="" type="checkbox"/> IMPACT	<input type="checkbox"/> HCR	
	<input type="checkbox"/> [Autre, spécifier]		
Type(s) de produit(s) attendu(s)	<input type="checkbox"/> Aperçu de la situation (situation overview) #: __	<input checked="" type="checkbox"/> Rapport #: 1	<input type="checkbox"/> Profil #: __
	<input type="checkbox"/> Présentation (résultats préliminaires) #: TBD	<input checked="" type="checkbox"/> Présentation (finale) #: TBD	<input type="checkbox"/> Fiche d'information #: TBD
	<input type="checkbox"/> Dashboard interactif #:_	<input type="checkbox"/> Webmap #: __	<input type="checkbox"/> Cartes #: __
	<input type="checkbox"/> [Autre, spécifier] #: __		
Accès	<input checked="" type="checkbox"/> Public (disponible sur le Centre de Ressources REACH et autres plat-formes humanitaires)		
	<input type="checkbox"/> Restreint (diffusion bilatéral uniquement sur la base d'une liste de diffusion convenue, pas de publication sur la plat-formes REACH ou d'autres)		
Visibilité Spécifier quels logos devront apparaître sur les produits	REACH, Cluster Protection Niger		

2. Justification

2.1. Justification

o Contexte

Bien que des efforts aient été réalisés tout au long de l'année 2017 pour améliorer la situation sécuritaire de la région de Diffa, celle-ci ne semble pas s'être stabilisée en 2018. Au contraire, le début de cette année a été marquée par un regain de violence suite à une double attaque attribuée au groupe non-étatique Boko Haram : ces attaques ont eu lieu successivement les 17 et 29 janvier 2018 contre les forces de défense et de sécurité (FDS) à Toumour (80km au sud-est de Diffa) et Chetimari Wango (20km sud-ouest de Diffa)². Les incidents sécuritaires n'ont malheureusement pas cessé au cours des mois suivants, avec notamment un triple attentat dans la ville de Diffa le 5 juin 2018³. Ces incidents entraînent des déplacements internes de population à la recherche de sécurité⁴. A cette situation, vient se greffer une crise socio-économique déclenchée par l'état d'urgence déclaré suites aux attaques de février 2015. Cet état d'urgence interdit des activités essentielles à l'économie locale telle que la pêche, et impose des restrictions de mouvements dans de nombreuses zones dont l'interdiction de circulation des deux roues.

Dans une telle situation, la fourniture de l'assistance humanitaire dans la région de Diffa est soumise à une instabilité permanente et les populations sont confrontées à des risques de protection. Se pose ainsi la question de la situation en termes de protection des populations déplacées dans la région et notamment son évolution dans le temps.

En étroite collaboration avec le Groupe de Travail Protection à Diffa et sous la co-facilitation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), REACH a réalisé au cours de l'année 2017 un cycle de quatre évaluations protection :

- Evaluation de la situation en termes de protection des populations déplacées dans la région de Diffa (mai 2017)
- Evaluation des mécanismes de redevabilité pour les populations déplacées dans la région de Diffa (juillet 2017)
- Evaluation de la situation en termes de protection de la population hôte dans la région de Diffa (octobre 2017)
- Evaluation finale de la situation en termes de protection des populations déplacées dans la région de Diffa (octobre 2017)

² IRC, DRC, UNHCR. Rapport d'analyse mensuelle des données du monitoring de protection. Diffa, Niger. Janvier 2018.

³ IRC, DRC, UNHCR. Rapport d'analyse mensuelle des données du monitoring de protection. Diffa, Niger. Juin 2018.

⁴ Voir par exemple : IRC, DRC, UNHCR. Rapport d'analyse mensuelle des données du monitoring de protection. Diffa, Niger. Juin 2018.

Ce cycle d'évaluations avait pour objectif de mettre en évidence les besoins en termes de protection des populations déplacées et hôtes dans la région de Diffa ainsi que l'évolution au cours du temps de la situation des populations déplacées.

En raison du caractère volatile de la situation sécuritaire dans la région de Diffa, il apparaît pertinent de mettre à jour de manière régulière les données sur les besoins en protection et les vulnérabilités des populations vivant dans cette zone. Ainsi, le Cluster Protection a émis le souhait qu'une nouvelle évaluation de la situation en termes de protection de ces populations soit réalisée avant la fin de l'année 2018 afin notamment de pouvoir orienter leur planification pour l'année 2019. Le Cluster Protection a souhaité focaliser les ressources disponibles sur une évaluation de la situation des populations déplacées, situation jugée plus variable que celle des populations hôtes. Ce focus permet de maximiser la couverture géographique de l'enquête, de compléter les entretiens IC avec des groupes de discussions et de collecter des informations plus détaillées sur la situation en termes de protection de l'enfance et des violences basées sur le genre.

- Lacunes en termes d'information

Depuis le cycle d'évaluations protection réalisé par REACH en collaboration avec le Cluster Protection au cours de l'année 2017, il n'y a pas eu de nouvelle mise à jour des besoins en protection et des vulnérabilités des populations déplacées à l'échelle de la région de Diffa et ce, en dépit de la persistance d'indicateurs sécuritaires. Cette absence de couverture régionale dans l'analyse de ces besoins représente un manque d'informations important pour les acteurs protection, notamment pour la planification de leurs activités.

3. Méthodologie

3.1. Aperçu de la méthodologie

- Résumer chaque étape de la méthodologie

Les données seront collectées à travers des entretiens avec des informateurs clés (IC) – deux par site par type de population. En effet, l'objectif sera d'identifier pour chaque type de population et dans chaque site/camp visité, un premier IC qui sera en mesure de répondre à des questions générales sur la situation en termes de protection, et un deuxième IC, préférablement une jeune (18-30 ans) femme, afin de répondre à des questions de protection plus spécifiques sur la protection de l'enfance (PE) et les violences basées sur le genre (VBG).

Les données collectées lors des entretiens avec les IC seront complétées par des groupes de discussion (GD) répartis par site, par statut (PDI / réfugiés), par âge et par genre : femmes, garçons (15-17 ans), filles (15-17 ans)⁵. Ils ont pour objectif de créer un environnement plus propice à la discussion afin d'aborder certaines thématiques de protection plus en profondeur.

La collecte de donnée ne débutera qu'à la suite d'une revue des données secondaires, et plus particulièrement des données et produits issus des quatre évaluations protection réalisées par REACH en collaboration avec le Cluster Protection au cours de l'année 2017. En effet, l'un des objectifs de cette évaluation est d'effectuer une comparaison avec la situation en termes de protection des populations déplacées dans la région de Diffa à la fin de l'année 2017, et donc avec les données de l'évaluation protection réalisée par REACH en Octobre 2017.

Au cours de la préparation de cette évaluation, REACH et le Cluster Protection ont également mené une réflexion autour des leçons apprises de ce cycle d'évaluation afin notamment d'identifier quels aspects de la méthodologie ont bien fonctionné, mais également ceux qu'il serait possible d'améliorer. Notamment, il a été décidé de compléter les entretiens IC avec des groupes de discussions (comme c'était aussi le cas lors de l'enquête protection baseline réalisée en mai 2017) et de rajouter un deuxième questionnaire IC afin de collecter des informations plus détaillées par rapport à la protection de l'enfance et aux violences basées sur le genre.

⁵ Bien qu'effectué avec des enfants de 15 à 17 ans, les enfants donneront lors des groupes de discussion des informations sur la situation en termes de protection des enfants âgés entre 11 et 17 ans, basé sur leur propre expérience ou ce qu'ils savent des enfants qu'ils côtoient au quotidien. En effet, basé sur la politique de protection de l'enfance d'IMPACT Initiatives, REACH n'effectue pas des groupes de discussion avec des enfants de moins de 15 ans.

- Présenter l'ensemble des définitions clés pertinentes

Types de déplacés :

- **Déplacé interne** = originaire du Niger, mais d'un autre village que celui dans lequel la personne réside actuellement ; la personne s'est donc déplacée à l'intérieur de son pays d'origine, en l'occurrence le Niger
- **Réfugié** = personne originaire d'un pays autre que le Niger, et qui s'est donc déplacée à l'extérieur de son pays d'origine
- **Retourné** = personne originaire du Niger, qui a vécu pendant un temps dans un autre pays, puis qui est revenue au Niger
- **Hôte** = personne ne s'étant jamais déplacée de son village d'origine

Contraintes sociales : Contraintes liées à l'environnement social et culturel dans lequel la personne évolue ; ces contraintes peuvent être réelles ou perçues par la personne. Exemple : une femme se sent mal à l'aise de consulter un médecin homme.

Discrimination : Fait de distinguer et de traiter différemment une personne ou un groupe de personnes par rapport au reste de la collectivité ou par rapport à une autre personne.

Parmi les services de prise en charge des enfants confrontés à des problèmes majeurs de protection, **les familles d'accueil spontanées** sont celles qui sont constituées de manière spontanée (l'enfant se retrouve dans une famille sans qu'elle soit préalablement identifiée et certifiée), et les **familles transitoires** sont celles qui sont identifiées préalablement et certifiées par la Direction Régionale de la Protection des Enfants (DRPE) et le Juge pour mineurs. Les responsables des familles d'accueil transitoires sont formés sur la prise en charge et la protection des enfants, alors que les spontanées ne les sont pas systématiquement.

3.2. Population visée

L'objectif de cette évaluation étant de fournir une vue d'ensemble de la situation en termes de protection dans la région de Diffa pour les populations déplacées, les dix communes de cette région qui accueillent des déplacés seront couvertes lors de la collecte de données : N'guigmi, Kabalewa, Bosso, Toumour, Gueskérou, Diffa, Chetimari, Foulatari, Mainé-Soroa et Goudoumaria. Afin de permettre une comparabilité avec l'évaluation protection effectuée par REACH en octobre 2017, l'évaluation s'effectuera dans les mêmes 142 sites de déplacés alors planifié, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Sites de déplacés planifiés⁶ lors de l'évaluation protection d'octobre 2017

Commune	Nombre de site/camp
Bosso	1
Chetimari	14
Diffa	22
Foulatari	3
Goudoumaria	1
Gueskerou	24
Kabalewa	9
Mainé-Soroa	27
N'Guigmi	28
Toumour	13
Total	142

⁶ L'ensemble de ces 142 sites de déplacés n'a pas pu être visités au cours de la collecte de données en raison des conditions sécuritaires.

Ce nombre de 142 sites de déplacés se base sur le recensement effectué par la Direction Régionale de l'Etat Civil, des Migrations et des Réfugiés (DREC/M-R) en mai 2017. Pour autant, en juin 2018, la DREC/M-R a effectué un nouveau recensement des sites de déplacés dans la région de Diffa, amenant le nombre de sites à 116. Afin d'être surs de couvrir l'ensemble des sites de déplacés de la zone, une comparaison entre la liste des 142 sites utilisée lors de l'évaluation protection de 2017 et celle du nouveau recensement de la DREC/M-R a été effectuée. L'objectif était de déterminer si certains sites ont été nouvellement recensés et n'ont donc pas été couverts lors de l'évaluation protection d'octobre 2017. Lorsque cela était le cas, ces nouveaux sites ont été ajoutés à la planification de la nouvelle évaluation protection comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Tableau 2 : Nouveaux sites de déplacés recensés par la DREC/M-R en juin 2018 qui n'étaient pas inclus dans l'évaluation protection d'octobre 2017

Commune	Nombre de sites/camp
Bosso	3
Chetimari	3
Diffa	1
Foulatari	0
Goudoumaria	1
Geskerou	19
Kabalewa	3
Mainé-Soroa	3
N'Guigmi	4
Toumour	10
Total	46

En raison de l'ajout des nouveaux sites de déplacés, le nombre de sites à visiter pour cette évaluation est de 188.

Comme ce fut le cas pour l'évaluation protection d'octobre 2017, la population visée pour cette évaluation comprend l'ensemble des populations déplacées internes et réfugiées vivant dans les sites de déplacés tels que présentés ci-dessus.

3.3. Revue des données secondaires

Les données secondaires suivantes seront revues et utilisées dans le cadre de ce cycle de recherche :

- Rapport sur les Comités de Protection REACH de décembre 2016 et sa Base de Données et les Rapports du Cluster Protection effectués en 2018 (voir Annexe 1) afin de mieux appréhender le contexte de l'évaluation en termes de protection
- Rapport de l'Evaluation de Référence Protection REACH de mai 2017 et sa base de données, Rapport de l'Evaluation des Mécanismes de Redevabilité REACH d'août 2017 et sa base de données, Rapport de l'Evaluation Finale Protection REACH d'octobre 2017 et sa base de données, Rapport de l'Evaluation Protection Population hôte d'octobre 2017 et sa base de données afin de mieux appréhender le contexte de l'évaluation en termes de protection et d'effectuer une comparaison avec les données qui seront effectuées lors de cette évaluation

3.4. Collecte de données primaires

La collecte de données primaires sera effectuée à travers une méthodologie mixte : entretiens avec des IC et GD.

a) **Entretiens avec les IC**

Le premier volet constitue en des entretiens avec des IC sélectionnés par rapport à leurs connaissances sur les thématiques abordées. L'objectif est d'interroger deux IC par type de population dans chaque site/camp visité : le premier IC sera interrogé sur la situation générale en termes de protection du type de population auquel il appartient (PDI ou réfugié). Le second, préférablement une jeune (18-30 ans) femme, sera interrogée sur des thématiques de protection plus spécifiques : PE et VBG.

Ainsi, un nombre maximum de quatre IC sera interrogé par site/camp tel qu'illustré dans la figure ci-dessous :

Figure 1 : Exemple du nombre d'IC à interroger dans un site/camp par statut



Si quatre IC maximum sont interrogés dans chaque site/camp évalué, cela reviendra à interroger un maximum de 752 IC au cours de cette évaluation. Or, il est possible que dans un site/camp, seul un type de population soit présent, c'est-à-dire seulement des PDI ou seulement des réfugiés. Dans ce cas, seuls deux IC du type de population concerné (PDI ou réfugiés) seront interrogés.

Les entretiens avec les IC seront effectués sur la base d'un questionnaire structuré. Pour l'entretien avec le premier IC sur la situation générale en termes de protection, le questionnaire utilisé sera celui de l'évaluation protection d'octobre 2017. Quelques modifications y seront apportées basées sur les leçons apprises discutées avec le Cluster Protection, l'objectif étant d'améliorer les données collectées. Un autre questionnaire sera utilisé pour l'entretien avec le second IC sur les thématiques de PE et de VBG. Ce questionnaire sera élaboré en consultation avec le Cluster Protection, et plus particulièrement avec les sous-clusters de PE et VBG.

Comme mentionné précédemment, les IC seront sélectionnés en fonction de leurs connaissances sur les thématiques abordées. L'objectif sera d'identifier des IC qui soient capables de donner des informations sur l'ensemble du type de population auquel ils appartiennent (PDI ou réfugié) dans le site/camp où ils se trouvent au moment de l'entretien. Dans le cas du premier IC, il faudra également qu'il soit capable de répondre à des questions abordant des thématiques différentes telles que l'accès aux services de base, la situation sécuritaire, les besoins prioritaires ou encore l'accès aux voies de référencement. Au regard de la diversité des thématiques, les profils les plus à même de répondre à ce genre d'informations sont le plus souvent les chefs de village / communauté, présidents ou membres des comités de gestion des déplacés ainsi que des comités de protection. Pour l'identification des premiers IC à interroger et dans les localités aussi évaluées lors de l'évaluation protection conduite en octobre 2017, les enquêteurs pourront se baser sur la liste des IC alors contactés. L'objectif est qu'ils essaient dans un premier temps d'interroger l'un des IC alors contactés dans chaque localité. Dans le cas où aucun ne serait pas disponible, les enquêteurs pourront essayer d'identifier d'autres IC appartenant au même type de population dans la même localité en demandant éventuellement conseils au responsable du site/camp.

Dans le cas du second IC, celui-ci devra être capable de répondre à des questions sur des thématiques de protection plus spécifiques : PE et VBG. C'est d'ailleurs pour cette raison que l'identification d'un IC jeune (entre 18-30 ans) et du genre féminin pour effectuer cet entretien est jugé préférable car ce profil est considéré comme celui étant susceptible d'avoir le plus d'informations sur ces deux aspects.

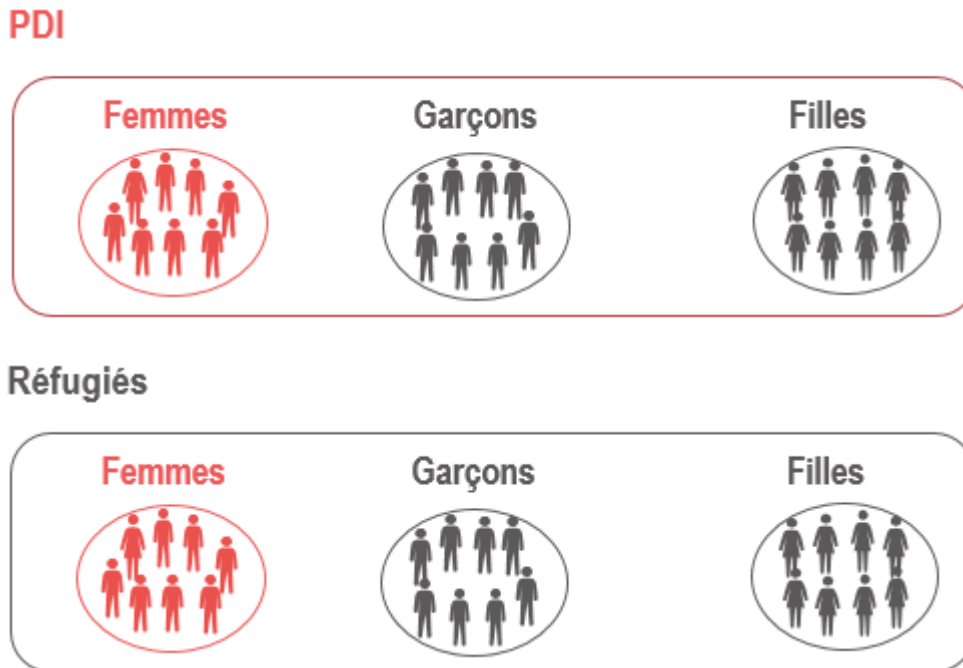
Les entretiens avec les IC seront effectués par les équipes de REACH. Or, il est très probable que certaines zones dans la région de Diffa ne leur soient pas accessibles au moment de la collecte de données en raison des conditions sécuritaires. Basé sur l'expérience des précédentes évaluations effectuées par REACH et sur des discussions avec le responsable de

la sécurité ACTED, les zones concernées seront potentiellement : la commune de Bosso, nord-est de N'Guigmi et certains sites des communes de Gueskerou, Diffa et Toumour. Afin que l'évaluation puisse couvrir l'ensemble de la région de Diffa, REACH s'appuiera pour la collecte de données dans ces zones sur d'autres partenaires. Ces derniers y ont déjà des activités et/ou y ont accès. Il s'agit notamment de : Danish Refugee Council (DCR) et Cooperazione Internazionale (COOPI).

b) Groupes de discussion

Comme mentionné précédemment, les données collectées lors des entretiens avec les IC seront complétées par des GD. Ces derniers seront répartis par âge et par genre tels que présentés ci-dessous :

Figure 2 : Présentation des GD à réaliser dans un site/camp



Ainsi, en fonction du type de population présent dans le site/camp, il y aura un maximum de six GD à réaliser (si présence de réfugiés et de PDI dans le site/camp) et un minimum de trois GD (si présence de réfugiés ou de PDI dans le site/camp).

Chaque groupe de discussion sera composé de huit à dix personnes. Elles seront sélectionnées en consultation avec le chef de la communauté ou du site/camp en fonction de leur âge et de leur genre. L'objectif sera d'assurer une certaine représentativité de la population concernée en sélectionnant des personnes appartenant à différentes tranches d'âge, à différents milieux sociaux ou encore exerçant des activités différentes.

En termes de couverture géographique, les groupes de discussion seront effectués dans un site/camp de chacune des dix communes évaluées. Cela reviendra donc à réaliser un maximum de 60 GD lors de l'évaluation. Le site/camp pour chaque commune sera sélectionné en collaboration avec le Cluster Protection et, dans la mesure du possible, en fonction des résultats préliminaires des entretiens IC.

Afin que les GD puissent être effectués en même temps que les entretiens avec les IC, et afin de respecter les contraintes budgétaires, ils seront réalisés par des partenaires protection. Il s'agira également de s'appuyer sur leur expertise en termes de protection afin de mener les discussions sur des thématiques qui peuvent être considérées comme sensibles, telles que le recrutement des enfants par des groupes armés ou le mariage précoce.

Les groupes de discussion seront réalisés par un facilitateur et un preneur de notes sur la base d'un guide d'entretien (un pour chaque type de groupe de discussion) élaboré en collaboration avec le Cluster Protection. A la fin de chaque discussion, le facilitateur et le preneur de notes effectueront un débriefing ensemble afin d'échanger leurs remarques sur le déroulement de la discussion et de compléter les notes prises par le facilitateur si besoin. Ils devront ensuite remplir un

questionnaire sur le déroulement de la discussion afin que les équipes REACH puissent avoir des informations sur celui-ci. En effet, bien que les groupes de discussion soient effectués par des partenaires protection, les données seront traitées et analysées par les équipes REACH.

Afin de s'assurer du respect des principes de la protection de l'enfance dans le cadre de ces groupes de discussion, un certain nombre d'outils seront utilisés par les enquêteurs, les partenaires protection et l'équipe REACH pour l'organisation des groupes de discussion avec les enfants (voir Annexe 2).

3.5. Traitement et analyse des données

Les données des entretiens avec les IC seront collectées par chaque enquêteur sur un smartphone à travers un questionnaire sur le logiciel ODK. Les données collectées seront compilées par l'équipe REACH à Diffa, nettoyées et transmises au bureau de Niamey. Les données nettoyées seront ensuite revues au niveau de Niamey et analysées afin de mettre en évidence les différents indicateurs à l'aide du logiciel Excel. Répliquant l'approche des évaluations protection baseline et endline réalisées en 2017, des analyses séparées seront réalisées pour les populations réfugiées et déplacées internes et tous les indicateurs seront présentés en termes de proportions de sites. Word, Powerpoint et InDesign seront ensuite utilisés pour la production des produits finaux, respectivement un rapport, une présentation des résultats et des fiches d'information.

Pour les GD, les données seront transmises par les partenaires aux équipes REACH directement au niveau de Niamey à travers le partage des notes prises lors des discussions et des questionnaires de débriefing. Les données seront analysées par REACH au niveau de Niamey de manière régulière, groupe de discussion par groupe de discussion et site par site, et informeront l'interprétation des résultats des entretiens IC.

4. Rôles and responsabilités

Table 2: Description des rôles et des responsabilités

Description de la tâche	En charge	Redevable	Consultée	Informée
Conception de la recherche	Chargé d'évaluations (Niamey)	Point Focal REACH Niger (Niamey)	Equipe REACH Niger (Niamey et Diffa), Research Design Unit (Genève), Cluster Protection (Niamey et Diffa)	
Supervision de la collecte de données	Chef d'équipe (Diffa), Assistant Base de Données (Diffa)	Chargé d'évaluations (Niamey)	Equipe ACTED Diffa	Point Focal REACH Niger (Niamey), Cluster Protection (Niamey et Diffa)
Traitement des données (vérification, nettoyage)	Assistant Base de Données (Diffa)	Chargé d'évaluations (Niamey)	Data Analysis Unit (Genève)	Point Focal REACH Niger (Niamey)
Analyse des données	Chargé d'évaluations (Niamey)	Chargé d'évaluations (Niamey)	Point Focal REACH Niger (Niamey), Data Analysis Unit (Genève)	Cluster Protection (Niamey et Diffa)
Production des résultats	Chargé d'évaluations (Niamey)	Chargé d'évaluations (Niamey)	Point Focal REACH Niger (Niamey), Reporting Unit (Genève)	Cluster Protection (Niamey et Diffa)

Diffusion	Chargé d'évaluations (Niamey)	Point Focal REACH Niger (Niamey)	Communication Unit (Genève)	Cluster Protection (Niamey et Diffa)
Monitoring & Evaluation	Chargé d'évaluations (Niamey)	Chargé d'évaluation (Niamey)	Point Focal REACH Niger (Niamey), Research Design Unit (Genève)	
Leçons retenues/ enseignement tiré	Chargé d'évaluations (Niamey)	Point Focal REACH Niger (Niamey)	Cluster Protection (Niamey et Diffa), Equipe REACH Niger (Niamey et Diffa)	Research Design Unit (Genève)

Personne en charge: personne(s) en charge de l'exécution de la tâche

Personne redevable: personne qui valide la réalisation de la tâche et qui devra répondre du résultat final

Personne consultée: personne(s) qui doi(ven)t être consultée(s) lorsque la tâche est réalisée

Personne informée: personne(s) qui doi(ven)t être informée(s) lorsque la tâche est terminée

NB: Only one person can be Accountable; the only scenario when the same person is listed twice for a task is when the same person is both Responsible and Accountable.

5. Plan d'analyse des données

Accessible sur le Ressource Center via : <http://bit.ly/2OhzDDv>

6. Plan de gestion des données

Données administratives			
Nom du cycle de recherche	Evaluation de la situation en termes de protection des personnes déplacées dans la région de Diffa		
Code projet	30DKZ		
Bailleur	HCR		
Partenaires du projet	Cluster Protection		
Contacts	Marie FAOU – marie.faou@reach-initiative.org		
Version du plan de gestion des données	Date: 17/08/2018	Version: 1	
Politiques connexes	Nouvelle politique d'ACTED sur la protection des données		
Documentation et métadonnées			
Quelles documentation et métadonnées accompagneront les données? Sélectionner tout ce qui s'applique	<input checked="" type="checkbox"/>	Plan d'analyse des données	<input checked="" type="checkbox"/> Journal de nettoyage des données (data cleaning log), y compris : <input checked="" type="checkbox"/> Journal des suppressions (deletion log) <input checked="" type="checkbox"/> Journal des changements de valeur (value change log)
	<input type="checkbox"/>	Livre de codes	<input type="checkbox"/> Dictionnaire de données
	<input type="checkbox"/>	Métadonnées basées sur les standards HDX	<input checked="" type="checkbox"/> [Formulaires debriefing des groupes de discussion
Ethique et conformité légale			
Quelles mesures éthiques et légales seront prises ?	<input checked="" type="checkbox"/>	Consentement des participants à participer	<input checked="" type="checkbox"/> Consentement des participants à partager des renseignements personnels avec d'autres organisations
	<input type="checkbox"/>	Aucune collecte de données personnelles identifiables n'aura lieu	<input checked="" type="checkbox"/> Le genre, la protection de l'enfant et d'autres questions de protection sont prises en compte

	<input type="checkbox"/>	Tous les participants seront majeurs	<input checked="" type="checkbox"/>	La base de données sera anonymisée avant publication, aucune information personnelle identifiable sera publiée.
Qui sera titulaire des droits d'auteur et des droits de propriété des données recueillies ?		IMPACT Initiatives		
Stockage et sauvegarde				
Où seront stockées et sauvegardées les données pendant la recherche?	<input checked="" type="checkbox"/>	Serveur Kobo d'IMPACT/REACH	<input type="checkbox"/>	Autre serveur Kobo: [spécifier]
	<input type="checkbox"/>	Serveur physique global ou Cloud d'IMPACT	<input type="checkbox"/>	Serveur interne / du pays
	<input checked="" type="checkbox"/>	Sur les appareils du personnel IMPACT/REACH	<input type="checkbox"/>	Emplacement physique [spécifier]
	<input checked="" type="checkbox"/>	Dropbox		
Quelles mesures quant à l'accès et à la sécurité des données ont été prises?	<input checked="" type="checkbox"/>	Mot de passe sur les appareils/serveurs	<input checked="" type="checkbox"/>	Accès aux données est limité à : personnel REACH
	<input type="checkbox"/>	Formulaire et cryptage des données sur le serveur de collecte de données		
	<input type="checkbox"/>	[Autre, spécifier]		
Préservation				
Où seront stockées les données en vue d'une préservation à long terme ?	<input type="checkbox"/>	Serveur physique global /Cloud d'IMPACT / REACH	<input type="checkbox"/>	HDX d' OCHA
	<input type="checkbox"/>	Serveur pays de REACH	<input checked="" type="checkbox"/>	Dropbox
Partage des données				
Les données seront-elles partagées publiquement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	Oui	<input type="checkbox"/>	Non, seulement avec l'agence/l'organisme mandataire
Est-ce que toutes les données seront partagées ?	<input type="checkbox"/>	Oui	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, seulement les données rendues anonymes seront partagées
	<input type="checkbox"/>	Non, [Autre, spécifier]		
Où seront partagées les données?	<input checked="" type="checkbox"/>	Centre de Ressources REACH	<input type="checkbox"/>	HDX d' OCHA
	<input type="checkbox"/>	HumanitarianResponse	<input type="checkbox"/>	[Autre, spécifier]
Responsabilités				
Collecte des données		Marie Faou, Chargée d'évaluations, marie.faou@reach-initiative.org		
Nettoyage des données		Abou Garba, Assistance Gestion Base de Données, diffa.database@reach-initiative.org		
Analyse des données		Marie Faou, Chargée d'évaluations, marie.faou@reach-initiative.org		
Partage et téléchargement des données		TBD		

7. Plan de monitoring et d'évaluation

Objectif IMPACT	Indicateur externe de M&E	Indicateur interne de M&E	Point focal	Outil	L'indicateur sera-t-il suivi ?
Les acteurs humanitaires ont accès aux produits IMPACT	<p>Nombre d'organisations humanitaires ayant accès aux services/ produits IMPACT</p> <p>Nombre de personnes ayant accès aux services/ produits IMPACT</p>	# de téléchargements de X produits du Centre de Ressources	Demande du pays au siège	Journal_utilisateur (User_log)	x Oui
		# de téléchargements de X produits de Relief Web	Demande du pays au siège		x Oui
		# de téléchargements de X produits à partir de plates-formes au niveau du pays	Equipe du pays		Non
		# de clics sur x produits du bulletin global d'information REACH (global newsletter)	Demande du pays au siège		x Oui
		# de clics sur x produits du bulletin d'information du pays (country newsletter), sendingBlue, bit.ly	Equipe du pays		x Oui
		# de visites sur x webmaps/ x dashboards	Demande du pays au siège		x Oui
Les activités d'IMPACT contribuent améliorer la mise en œuvre des programmes et la coordination de l'intervention humanitaire	Nombre d'organisations humanitaires utilisant les services/ produits IMPACT	# de références dans les documents HPC documents (HNO, SRP, Flash appeals, stratégie de cluster/ de secteur)	Equipe du pays	Journal_référence (Reference_log)	Niger HNO, Niger HRP, Stratégie du Cluster Protection
		# de références dans les documents d'un seul organisme			UNHCR Country Strategy
Les acteurs humanitaires utilisent les produits IMPACT	Les acteurs humanitaires utilisent les données/produits IMPACT comme base de prise de décision, planification et	Perception de la pertinence des programmes pays d'IMPACT	Equipe du pays	Modèle Usage_Retur et Usage_Sondage	Enquête d'utilisation conduite à la fin du cycle de recherche par rapport à tous les produits et ciblant les membres du Cluster

	fourniture de l'aide.			(Usage_Feedback and Usage_Survey Template)	Protection à Niamey et du GT Protection à Diffa
	Nombre de documents humanitaires (HNO, HRP, plan stratégique d'un cluster/organisme, etc.) directement informés par les produits IMPACT	Perception de l'utilité et de l'influence des résultats d'IMPACT			
		Recommandations pour renforcer les programmes d'IMPACT			
		Perception des compétences du personnel d'IMPACT			
		Perception de la qualité des produits/programmes			
Les acteurs humanitaires sont engagés dans les programmes IMPACT	Nombre et/ou pourcentage d'organisations humanitaires contribuant directement aux programmes d'IMPACT (en fournissant des ressources, en participant à des présentations, etc.)	# d'organisations fournissant des ressources (par ex, personnel, véhicules, espace de réunion, budget, etc.) pour la mise en œuvre des activités	Equipe du pays	Journal_Engagement (Engagement_log)	x Oui
		# d'organisations/ de clusters qui participant à la conception de la recherche et à l'analyse conjointe			x Oui
		# d'organisations/ de clusters qui assistant à des séances d'information sur les résultats			x Oui

ANNEXE 1: COMPILATION DES EVALUATIONS REALISEES PAR LE CLUSTER PROTECTION EN 2018

Titre de rapport	Issu par organisation	Date de publication	Region	Departement	Thematique
Rapport d'Évaluation Multisectorielle, Region de Tillaberi, Departement de Ouallam	ACTED	30 janvier 2018	Tillaberi	Ouallam	MSA
Analyse de la situation de protection a Boulamari Tchari	COOPI, IRC	6 fevrier 2018	Diffa	maine Soroa	Monitoring protection
Building trust & reinforcing collaboration	SFCG		Tillaberi	Tillaberi	Protection generale
Etablissement des priorités de l'Evaluation Participative	UNHCR	mars 2018	Tahoua	Tillia	AGD
Activites de monitoring de protection	Cluster protection	decembre 2017	Diffa	Diffa	Monitoring protection
Bulletin cluster protection	Cluster protection	janvier 2018	Diffa	Diffa	Bulletin
Bulletin cluster protection	Cluster protection	janvier 2018	Tillaberi	Tillaberi	Bulletin
Rapport de monitoring de protection	DRC	30 janvier 2018	Tillaberi	Banibangou	Monitoring protection
Compte rendu de l'évaluation de protection des déplacés de Toukoussey, commune de Inates	DRC	10 fevrier 2018	Tillaberi	Ayerou	Monitoring protection
Evaluation multisectorielle au pres des personnes deplacees internes dans la commune de Inates	ANTD	16 au 18 mars 2018	Tillaberi	Ayerou	MSA
Evaluation de la situation en termes de protection de la population hote dans la region de diffa	REACH	novembre 2017	Diffa	Diffa	Protection generale
Evaluation rapide de protection, site de Kindjandi, commune de Gueskerou, departement de Diffa	IRC	26 janvier 2018	Diffa	Diffa	ERP
Evaluation rapide de protection, site de Kindjandi, commune de Gueskerou, departement de Diffa	IRC	28 mars 2018	Diffa	Diffa	ERP
Evaluation rapide de protection, site de Madiane, commune de Chetimari, departement de Diffa	IRC	1 mars 2018	Diffa	Diffa	ERP
Evaluation multisectorielle, Kindjandi, commune de Gueskerou, departement de Diffa	IRC	20 au 21 fevrier 2018	Diffa	Diffa	MSA
Evaluation multisectorielle, Kindjandi, commune de Gueskerou, departement de Diffa	IRC	23 au 24 janvier 2018	Diffa	Diffa	MSA

Evaluation multisectorielle, village de Madiane, commune de Chetimari, departement de Diffa	IRC	28 fevrier au 01 mars 2018	Diffa	Diffa	MSA
Logement, terre et propriete (refugies nigerians)	GTP Diffa	31 decembre 2017	Diffa	Diffa	Protection generale
Village a haut risque de mouvement identifies par les autorites dans le departement de Abala	Cluster protection	27 fevrier 2018	Tillaberi	Abala	Monitoring protection
Mapping des acteurs de protection dans la region d' Agadez	Cluster protection	12 avril 2018	Agadez	Agadez	Monitoring protection
Couverture des radios communautaires dans la region de Diffa	Cluster protection	12 avril 2018	Diffa	Diffa	Protection generale
Intentions de retour vs retours enregistres (refugies nigerians)	GTP Diffa	decembre 2017	Diffa	Diffa	Protection generale
Village a suivre dans les departements de Tillia et Tassara	Cluster protection	4 avril 2018	Tahoua	Tillia, Tassara	Monitoring protection
Incidents de protection enregistres dans departements de Tillia et Tassara	Cluster protection	1 janvier au 31 mars 2018	Tahoua	Tillia, Tassara	Monitoring protection
Incidents de protection dans departements de Tera et Bankilare	Cluster protection	janvier a mai 2018	Tillaberi	Tera, Bankilare	Monitoring protection
Village suivis dans les 5 departements sous etat d'urgence dans la region de Tillaberi	Cluster protection	5 mai 2018	Tillaberi	Tillaberi	Monitoring protection
Village a haut risque de mouvement identifies par les autorites de la region de Tillaberi	Cluster protection	5 mars 2018	Tillaberi	Ayerou	Monitoring protection
Localisation des poins focaux protection dans la region de Tillaberi	Cluster protection	13 avril 2018	Tillaberi	Tillaberi	Monitoring protection
Presence des acteurs de protection dans la region de Tillaberi	Cluster protection	24 avril 2018	Tillaberi	Tillaberi	Monitoring protection
Note sur la situation de protection actuelle des deplaces internes a Inates	Cluster protection	16 avril 2018	Tillaberi	Ayerou	Note analytique
Note sur les cas d'enlèvements des personnes par les présumés insurgés du groupe armé	Cluster protection	janvier a decembre 2017	Diffa	Diffa	Note analytique
Note sur les conflits intercommunautaires departement d'Abala	Cluster protection	30 avril 2018	Tillaberi	Abala	Note analytique
Note sur les mouvements de population vers les iles du Lac Tchad	Cluster protection	15 mars 2018	Diffa	Diffa	Note analytique

Conflit au nord-Tillabéri: analyse du conflit des ressources naturelles	HACP		Tillabéri	Tillabéri	Protection generale
Prevalence et causes de la violence basee sur le genre en milieu scolaire au Niger	MercyCorps,Plan International,Save the Children,Concern WorldWide	fevrier 2017	Niger		VBG
Analyse mensuelle des donnees du monitoring de protection	IRC, DRC, UNHCR	decembre 2017	Diffa	Diffa	Monitoring protection
Rapport d'évaluation participation, basée sur l'âge, le Genre et la Diversité pour les réfugiés maliens dans les camps, la Zone d'accueil des réfugiés et ceux du milieu urbain y compris les demandeurs d'asile issus du Flux migratoire et ceux évacués de la Libye	UNHCR	mars 2018	Niamey		VBG
Mission de monitoring de protection dans les departements de Tera et Bankilare	GTP Tillabéri	2 au 3 mai 2018	Tillabéri	Tera, Bankilare	Monitoring protection
Mission de monitoring de protection dans la commune de Inates	GTP Tillabéri	16 au 18 mars 2018	Tillabéri	Ayerou	Monitoring protection
Mission de monitoring de protection dans le departement de Abala	GTP Tillabéri	21 au 22 fevrier 2018	Tillabéri	Abala	Monitoring protection
Rapport de la mission de monitoring de protection dans le département de Tillia	GTP Tillabéri	28 mars au 2 avril 2018	Tahoua	Tillia	Monitoring protection
Rapport de situation	Cluster protection	9 au 11 mars 2018	Tillabéri	Ayerou	Monitoring protection
Rapport d'Evaluation Rapide de Protection,Site de Kindjandi, commune de Gueskerou, département de Diffa	IRC	21 fevrier 2018	Diffa	Diffa	ERP
Mission d'évaluation des membres du cluster protection à Agadez	Cluster protection	3 au 5 avril 2018	Agadez	Agadez	Protection generale
Rapport de la mission conjointe de suivi des mecanismes communautaires de protection et de redevabilité Kindjandi, Diffa	GTP Diffa	25 avril 2018	Diffa	Diffa	Protection generale
Rapport d'Evaluation Rapide de Protection- site Chenal	DRC	2 mars 2018	Diffa	Diffa	ERP
Rapport d'analyse mensuelle des donnees du monitoring de protection	ANTD,DRC, UNHCR	mars 2018	Tillabéri	Tillabéri	Monitoring protection

Rapport d'analyse mensuelle des donnees du monitoring de protection	ANTD,DRC, UNHCR	fevrier 2018	Tillaberi	Tillaberi	Monitoring protection
Rapport annuel Monitoring de protection 2017 Diffa / Niger	IRC, DRC, UNHCR	decembre 2017	Diffa	Diffa	Monitoring protection
Rapport monitoring de protection region Tillaberi	ANTD,DRC, UNHCR	janvier 2018	Tillaberi	Tillaberi	Monitoring protection
Rapport d'analyse mensuelle des donnees du monitoring de protection	IRC, DRC, UNHCR	fevrier 2018	Diffa	Diffa	Monitoring protection
Rapport d'analyse mensuelle des donnees du monitoring de protection	IRC, DRC, UNHCR	janvier 2018	Diffa	Diffa	Monitoring protection
Rapport d'Evaluation Multisectorielle	ACTED	28 fevrier2018	Diffa	Bosso	MSA
Final Narrative Report	SFCG	decembre 2017 au 31 mars 2018	Tillaberi	Tillaberi	Protection generale
Rapport d'évaluation des besoins en information, communication et sensibilisation	UNHCR, SFCG	janvier 2017	Tillaberi	Tillaberi	Protection generale
Presence des acteurs de protection dans la region de Tillaberi	Cluster protection	25 janvier 2018	Tillaberi	Tillaberi	3W
Niger: Villages a haut risque de mouvement identifiés par les autorités de la region de Tillaberi et les points focaux des comites de protection	Cluster protection	2 fevrier 2018	Tillaberi	Tillaberi	Monitoring protection
Tillaberi: Mouvements internes des populations signalés dans la région	Cluster protection	26 mars 2018	Tillaberi	Tillaberi	Monitoring protection
Tillaberi: Mouvements internes des populations signalés dans la région	Cluster protection	19 mars 2018	Tillaberi	Tillaberi	Monitoring protection
Tillaberi: Mouvements internes des populations signalés dans la région	Cluster protection	12 mars 2018	Tillaberi	Tillaberi	Monitoring protection
Aide humanitaire, stratégies de subsistance et mobilités dans la region de Diffa	DRC	avril 2018	Diffa	Diffa	Protection generale
Rapport d'Evaluation Rapide de Protection, Toumour, Commune de Toumour, Département de Bosso	DRC	14 mai 2018	Diffa	Bosso	ERP
Niger: Villages suivis dans les 5 departements sous l'Etat d'urgences dans la region de Tillaberi	Cluster protection	24 mai 2018	Tillaberi	Tillaberi	Monitoring protection
Aperçu des activités de formation sur les sujets de protection délivrés par les membres de Cluster / GTP	Cluster protection	janvier a avril 2018			Protection generale

Presence des acteurs de protection dans la region de Tillaberi	Cluster protection	24 avril 2018	Tillaberi	Tillaberi	3W
Rapport de l'étude sur les barrières qui limitent l'accès aux possibilités d'éducation et les causes de la déscolarisation dans la région de Diffa au Niger	WV,COOPI	janvier 2018	Diffa	Diffa	Protection de l'enfance
Rapport d'analyse mensuelle des donnees du monitoring de protection	ANTD,DRC, UNHCR	avril 2018	Tillaberi	Tillaberi	Monitoring protection
Rapport synthétique des discussions faites avec les communautes a Bosso	Plan International,COOPI,GTP Diffa	24 mai 2018	Diffa	Bosso	Protection generale
Rapport d'etude sur la pratique du sexe de survie	DRC	mai 2018	Diffa	Diffa	Protection generale
Rapport d'Évaluation Rapide de Protection,Site Abala Camp, commune d'Abala, département de Filingué	IRC	29 mai 2018	Tillaberi	Filingué	ERP
Rapport d'Évaluation Multisectorielle ,Site d'Ikarffan Département d'Abala	IRC	29 au 30 mai 2018	Tillaberi	Abala	MSA
Rapport final de la mission exploratoire dans les localités d'Agando et ses environs	UNHCR	29 mai au 2 juin 2018	Tahoua	Tillia	Protection generale
Rapport d'Evaluation Rapide de Protection Site d'Ikarffane, commune d'Abala, département d'Abala –Région de Tillabéri	IRC	29 mai 2018	Tillaberi	Abala	ERP
Rapport d'Évaluation Multisectorielle,Site de Rijian Malam, Département d'Abala	IRC	1 au 2 juin 2018	Tillaberi	Abala	MSA
Rapport d'Evaluation Multisectorielle	ACTED	2 juin 2018	Tillaberi	Ouallam	MSA
Rapport d'analyse mensuelle des donnees du monitoring de protection	ANTD,DRC, UNHCR	mai 2018	Tillaberi	Tillaberi	Monitoring protection
Niger: Indice de risque de protection dans les communes enquetes	Cluster protection	31 mai 2018	Tillaberi	Tillaberi	Monitoring protection
Niger: Indice de risque de protection dans les villages enquetes	Cluster protection	31 mai 2018	Tillaberi	Tillaberi	Monitoring protection
Village suivis dans les 5 departements sous etat d'urgence dans la region de Tillaberi	Cluster protection	31 mai 2018	Tillaberi	Tillaberi	Monitoring protection

Rapport : Intentions de Retour et Opportunités Socioéconomiques dans la Région de Diffa	OIM	2018	Diffa	Diffa	Protection generale
Rapport d'Evaluation Rapide de Protection, Site de Rijian Malam, Commune d'Abala, Département d'Abala	IRC	1 juin 2018	Tillaberi	Abala	ERP
Frontière Niger-Mali : mettre l'outil militaire au service d'une approche politique	International Crisis Group	12 juin 2018	Niger		Protection generale
Rapport d'Evaluation Rapide de Protection, Toumour, Commune de Toumour, Département de Bosso	DRC	8 juin 2018	Diffa	Bosso	ERP
Rapport d'analyse mensuelle des données du monitoring de protection	IRC, DRC, UNHCR	mai 2018	Diffa	Diffa	Monitoring protection
Rapport d'Evaluation Rapide de Protection, Site de Sine Godar, commune de Banibangou, département de Banibangou	IRC	2 juin 2018	Tillaberi	Banibangou	ERP
Rapport d'Evaluation Rapide de Protection Takanchalok, commune d'Inates, département d'Ayorou, région de Tillaberi	DRC	9 au 10 avril 2018	Tillaberi	Ayerou	ERP
Rapport d'Évaluation Multisectorielle N°01/Juin/2018/RRM/ACF, Localité d'Assagueyguey, Département de Tillia, Région de Tahoua	Action contre la Faim	19 au 22 juin 2018	Tahoua	Tillia	MSA
Rapport d'Évaluation Multisectorielle N°02/Juin/2018/RRM/ACF, Localité Agando, Département de Tillia, Région de Tahoua	Action contre la Faim	19 au 22 juin 2018	Tahoua	Tillia	MSA
Rapport d'Évaluation Multisectorielle N°03/Juin/2018/RRM/ACF, Localité d'Intazayan, Département de Tillia, Région de Tahoua	Action contre la Faim	19 au 22 juin 2018	Tahoua	Tillia	MSA
Rapport d'Évaluation Multisectorielle N°04/Juin/2018/RRM/ACF, Localité de Chinewaren, Département de Tillia, Région de Tahoua	Action contre la Faim	19 au 22 juin 2018	Tahoua	Tillia	MSA

Rapport International Alert: SI LES VICTIMES DEVIENNENT BOURREAUX- Facteurs contribuant à la vulnérabilité et à la résilience à l'extrémisme violent au Sahel central	International Alert	juin 2018	International		Protection generale
Rapport d'Evaluation Rapide de Protection, Site de Sarayé, Commune d'Abala, Département d'Abala–Région de Tillabéri	IRC	8 juin 2018	Tillabéri	Abala	ERP
Rapport d'analyse mensuelle des données du monitoring de protection	ANTD, UNHCR, DRC	juin 2018	Diffa	Diffa	Monitoring protection
Rapport d'Evaluation Multisectorielle	ACTED	11 au 12 juillet 2018	Tillabéri	Ouallam	MSA
Rapport d'Évaluation Multisectorielle N°03/2018/RRM/DRC , Site de Tingazaraten, Département de Ayerou, Région de Tillabéri	DRC	5 juillet 2018	Tillabéri	Ayerou	MSA
Rapport d'Évaluation Multisectorielle N°02/2018/RRM/DRC , Site de Garey Akoukou, Département de Ayerou, Région de Tillabéri	DRC	6 juillet 2018	Tillabéri	Ayerou	MSA
Rapport d'Evaluation Rapide de Protection, Site d'Agando, Commune de Tillia, Département de Tillia	IRC	4 au 5 juillet 2018	Tahoua	Tillia	ERP
Rapport mission d'évaluation des membres du cluster protection à Tahoua	Cluster protection	16 au 18 juillet 2018	Tahoua	Tahoua	Protection generale
Rapport d'Evaluation Rapide de Protection Garey Akoukou	DRC	6 juillet 2018	Tillabéri	Ayerou	ERP
Rapport d'Evaluation Rapide de Protection Tingazaratene (Commune d'Inatés)	DRC	5 juillet 2018	Tillabéri	Ayerou	ERP
Rapport d'Evaluation Rapide de Protection, Tiloa, Commune de Banibangou, Région de Tillabéri	DRC	11 juillet 2018	Tillabéri	Banibangou	ERP
Rapport d'Evaluation Rapide de Protection, Site Tillimoune, Commune d'Abala, Région de Tillabéri	IRC	25 au 26 juillet 2018	Tillabéri	Abala	ERP
Note méthodologique sur la mesure de l'impact des activités de protection au Niger	Cluster protection	juillet 2018	Niger		Note analytique

Rapport d'Évaluation Multisectorielle N° 10/2018/RRM/IRC, Site de Chétimari, Département de Diffa	IRC	1 au 2 aout 2018	Diffa	Diffa	MSA
Rapport d'analyse mensuelle des donnees du monitoring de protection	ANTD, UNHCR, DRC	juillet 2018	Tillaberi	Tillaberi	Monitoring protection
Rapport d'Evaluation Rapide de Protection, Site Garin Dolé Est, commune de Chétimari, département de Diffa	IRC	1 aout 2018	Diffa	Diffa	ERP
Rapport "Campuses and Conflict in the Lake Chad Basin : Violent Extremism and the Politics of Religion in Higher Education"	Resolve Network	mai 2018	Niger		Protection generale
Rapport Conflict Scan	SFCG	juillet 2018	Diffa	Diffa	Protection generale

ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRES

- **Questionnaire entretien IC protection générale** : Accessible sur le Ressource Center via : <http://bit.ly/2xmC9RS>
- **Questionnaire entretien IC PE / VBG** : Accessible sur le Ressource Center via : <http://bit.ly/2QCUQtb>
- **Guides de questionnement – Groupes de discussion** : Accessible sur le Ressource Center via : <http://bit.ly/2pclMUe>

Consentement éclairé - Enfants : groupes de discussion

Evaluation de la situation en termes de protection des populations déplacées dans la région de Diffa, Niger

REACH Informing
more effective
humanitarian action

Fiche d'information

Groupe ciblé : enfants entre 15 et 17 ans

[A lire au/à la participant(e) potentiel(le) en entier, traduit dans la langue dans laquelle la discussion aura lieu]

Mon nom est ____ [nom d'enquêteur] et je travaille avec REACH. REACH est une organisation suisse, qui aide la communauté humanitaire à faire une évaluation sur la situation en termes de protection des populations déplacées dans la région de Diffa. Nous analysons les besoins en termes de protection que toi et tes amis avez dans la localité.

Nous voudrions t'inviter à participer à un groupe de discussion avec six à huit autres ____ [filles ou garçons] sur la situation des enfants dans ____ [site ou camp] et surtout sur vos besoins et vos problèmes. La discussion devrait durer au maximum 45 minutes. Les résultats de la discussion ne constituent pas une promesse de soutien, mais l'information que tu donneras aidera les organisations humanitaires à développer leurs projets pour qu'ils puissent mieux t'aider.

Nous garderons la confidentialité de ton identité et nous ne la partagerons pas avec d'autres personnes sans ton accord écrit. Cela signifie que nous ne te demandons pas tes noms ou de donner des informations qui pourraient permettre à des gens de te retrouver. Ta participation est volontaire et tu peux toujours choisir de ne pas répondre aux questions.

Merci de garder en tête que nous ne te payons en aucune façon pour la participation au groupe de discussion. La participation est volontaire.

[Après avoir lu chaque phrase ci-dessous, regardez la/le participant(e) et obtenez une approbation implicite qu'elle/il a compris]

- Toute l'information que tu nous donnes restera confidentielle
- Ta participation dans le groupe de discussion est volontaire
- Tu peux arrêter de répondre aux questions à tout moment

Est-ce que tu as des questions ? [Merci de noter toute question dans l'espace ci-dessous].

Contacts utiles

Si tu as des questions sur le groupe de discussion ou l'évaluation, n'hésites pas à demander des clarifications, maintenant ou plus tard. Si tu préfères parler avec quelqu'un en qui tu as confiance avant de signer ceci (comme un prof, un parent, ou un autre membre de ta famille) n'hésites pas à le faire. S'il y a quelque chose dont tu n'es pas satisfait(e) ou dont tu veux te plaindre, tu peux contacter le mécanisme de gestion des plaintes d'ACTED au Niger au numéro suivant : 4554

Si tu choisis de participer à cette évaluation, je te donnerai aussi une copie de ce papier à conserver. Tu peux demander à tes parents/tuteur d'en prendre soin si tu le souhaites.

Certificat de consentement

Je comprends que l'évaluation sert à comprendre la situation et les besoins protection des enfants dans la région de Diffa.

Déclaration de l'enfant

J'ai lu cette information (ou l'information m'a été lue), j'ai les réponses à mes questions et je sais que si j'ai des questions plus tard, je peux les poser.

J'accepte de participer à l'évaluation.

Seulement si l'enfant donne son consentement :

Signature de l'enfant (peut être illisible, ne pas enregistrer le nom de l'enfant) : _____

Date: _____
Jour/mois/année

Déclaration de l'enquêteur

J'ai lu la fiche d'information avec précision à la/le participant(e) potentiel(le) et je me suis assuré du mieux possible que l'enfant comprenne entièrement l'évaluation et ses implications.

Je confirme que l'enfant a eu l'opportunité de poser des questions sur l'évaluation, et que toutes ses questions ont été répondues correctement et au meilleur de ma connaissance. Je confirme que l'individu(e) n'a pas été forcé(e) de donner son consentement et que le consentement a été donné librement et volontairement.

Une copie de cette déclaration a été donnée à la/le participant(e).

Seulement si l'enfant a donné son consentement :

Nom de l'enquêteur : _____

Signature de l'enquêteur : _____

Date: _____
Jour/mois/année

Formulaire de consentement éclairé

Evaluation de la situation en termes de protection des populations déplacées dans la région de Diffa, Niger

REACH Informing
more effective
humanitarian action

Fiche d'information

Objectif de l'évaluation

REACH est une organisation suisse non-gouvernementale qui, en étroite collaboration avec les organisations humanitaires de protection, réalise une évaluation sur les besoins en termes de protection des populations déplacées dans la région de Diffa.

Cette évaluation a pour objectif de fournir une vue d'ensemble de la situation en termes de protection de la population déplacée (personnes déplacées internes (PDI) et réfugiés) dans la région de Diffa.

Choix des participants

Il est demandé à l'enfant de participer à cet entretien parce que nous pensons que, basé sur ses connaissances, il/elle devrait avoir des informations importantes et pertinentes à partager sur les besoins de protection des enfants dans cette localité.

Participation volontaire

Ce groupe de discussion est volontaire et le choix d'y participer appartient à chaque participant potentiel. C'est le droit de chaque enfant de ne pas participer au groupe de discussion et si elle/il choisit de ne pas le faire, cela ne pose pas de problèmes. L'enfant peut aussi interrompre le groupe de discussion à n'importe quel moment si il/elle le souhaite. De plus, si l'enfant a le sentiment qu'il y a des questions auxquelles elle/il préférerait ne pas répondre, elle/il est libre de le dire.

Procédures

Le groupe de discussion implique une discussion ouverte entre six à huit participants qui durera entre 45 minutes et une heure. Ce groupe de discussions sera divisé par genre, c'est-à-dire qu'une discussion sera menée qu'avec des garçons et qu'une discussion sera menée qu'avec des filles. La discussion est menée par un facilitateur qui introduit différents sujets, thématiques. Il organise la discussion en encourageant chacun des participants à exprimer leurs points de vue, et il s'assure que toutes les questions sont abordées lors de la discussion. A ses côtés, il y a aussi un preneur de notes dont le rôle est d'enregistrer les points de vue exprimés par les participants en prenant des notes par écrit.

Compensation et avantages

Il n'y a pas de compensation économique ni de remboursement comme la participation à la discussion est volontaire.

Contact utiles

Si vous avez des questions sur la discussion ou sur l'évaluation, n'hésitez pas à demander des clarifications maintenant ou plus tard. Si vous préférez consulter une personne en laquelle vous avez confiance, n'hésitez pas à le faire.

S'il y a quelque chose avec laquelle vous n'êtes pas satisfait ou à propos de laquelle vous souhaitez vous plaindre, vous pouvez aussi contacter le mécanisme de gestion des plaintes d'ACTED au Niger au numéro suivant : 4554

Si vous donnez votre accord pour la participation de l'enfant à la discussion, je vous donnerai aussi une copie de ce papier à conserver.

Certificat de consentement

Je comprends que l'objectif de la recherche est de fournir une vue d'ensemble des besoins en termes de protection des populations déplacées, dont des enfants, dans la région de Diffa afin d'informer la planification des activités des organisations humanitaires de protection pour l'année 2019.

Déclaration par le tuteur légal ou l'aidant/parent

J'ai lu les informations (ou les informations m'ont été lues), des réponses ont été apportées à mes questions et je sais que je peux poser des questions plus tard si j'en ai.

Je donne mon consentement pour la participation de l'enfant à la recherche.

Seulement si le tuteur consent:

Nom du tuteur: _____

Signature du tuteur: _____

Date: _____

Jour/mois/année

Déclaration de l'enquêteur

J'ai lu avec précision la fiche d'information au tuteur du participant potentiel, et je me suis assuré du mieux possible qu'elle/il comprenne bien l'évaluation et ses implications.

Je confirme qu'il a été donné au tuteur l'opportunité de poser des questions sur l'évaluation, et que j'ai répondu à toutes les questions qu'elle/il a posé correctement et du mieux possible. Je confirme que l'individu n'a pas été contraint ou forcé de donner son consentement, et que le consentement a été donné de manière libre et volontaire.

Une copie du formulaire de consentement a été donnée au tuteur.

Seulement si le tuteur consent:

Nom de l'enquêteur: _____

Signature de l'enquêteur: _____

Date: _____

Jour/mois/année

Protocole de Protection

Evaluation de la situation en termes de protection des populations déplacées dans la région de Diffa, Niger

REACH Informing
more effective
humanitarian action

1. Objectif du protocole

Les abus, la violence, la négligence et l'exploitation des enfants sont considérés à l'échelle internationale comme une violation des droits fondamentaux des enfants. La violence sur les enfants est inacceptable et nécessite une action globale/exhaustive ; IMPACT s'engage à la sauvegarde et à la protection des droits des enfants dans la réalisation de toutes ses activités.

Ce protocole met en évidence les principes et actions clés qui seront prises par le personnel d'IMPACT et par ses partenaires afin de préserver les droits des enfants, adolescents, jeunes, de leurs familles et des communautés directement concernées dans le développement de leurs activités.

Ce protocole a pour objectif de s'assurer que les problèmes urgents qui peuvent mettre en danger immédiat la vie ou le bien-être de l'enfant et qui sont détectés pendant les activités de collecte de données, sont référés dans les meilleurs délais et de manière effective à des acteurs de la protection de l'enfance pour leur suivi adéquat et en respect total avec la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et ses protocoles.

Ce protocole met en évidence les procédures obligatoires qui doivent être suivies par le personnel d'IMPACT et ses partenaires. Une formation sera donnée aux enquêteurs sur ce protocole par REACH, avec le soutien de membres du Cluster Protection. La collecte de données sera effectuée par des partenaires du Cluster Protection.

Ce protocole sera validé par le Cluster Protection. Aucune collecte de données ne sera effectuée avant la validation de ce document.

2. Principes directeurs

1. **L'intérêt supérieur** de l'enfant est au cœur de l'évaluation, de sa conception et de son implémentation.
2. **Respect**: toutes les activités étant susceptibles de générer connaissances basées sur des preuves doivent garantir le respect de toutes les personnes. Le respect implique que les individus soient traités comme des agents autonomes. Un agent autonome est un individu capable de prendre des décisions sur ses objectifs personnels et d'agir sous la direction de ces décisions. Respecter l'autonomie correspond à donner du poids aux valeurs, préférences et croyances des personnes autonomes et reconnaître leur capacité à prendre des décisions pour eux-mêmes, leur habilité à effectuer des jugements, d'affirmer leurs opinions et de faire des choix.
3. **Consentement éclairé**: Pour n'importe quelle collecte de données primaires, le consentement éclairé est obtenu de la personne interrogée ; si la personne interrogée est un enfant (moins de 18 ans), cela implique qu'il est nécessaire d'obtenir l'assentiment de l'enfant et le consentement éclairé de la part du tuteur. Une fois les participants identifiés, le personnel de REACH contactera leur tuteur respectif et leur expliquera les activités de recherche, leurs objectifs et la méthodologie. Une fois le consentement verbal des tuteurs obtenu, le personnel de REACH partagera le formulaire de consentement éclairé qui explique les procédures qui seront prises afin d'assurer la protection et le respect de la vie privée de l'enfant, et demandera la signature du tuteur.

4. **Confidentialité et Professionnalisme:** Le personnel d'IMPACT consacrera une attention égale à tous les cas urgents identifiés au cours des activités. Il s'assurera qu'aucune information confidentielle ne sera divulguée. La communication sera organisée de telle façon que les risques de fuites d'information ou toute violation de la vie privée de l'enfant et des autres personnes interrogées seront réduits. Le plan de gestion des données souligne spécifiquement les procédures appropriées pour la collecte, le traitement et la publication d'informations confidentielles.
5. **Bonnes pratiques et instruments internationaux :** le personnel d'IMPACT recevra une formation spécifique sur comment référer les cas urgents de protection de l'enfant. Leur seront partagés des outils de formation adaptés ainsi que des outils de reporting tels que : (1) le Formulaire de Référencement, (2) les Formulaires de Consentement et d'Assentiment, (3) le Formulaire d'Action Urgente, (4) l'Accord de Confidentialité.

3. Procédures

Consentement/assentiment éclairé

- Aucun enfant de moins de 15 ans ne sera interrogé pendant l'évaluation.
- Après la sélection du participant potentiel, l'enquêteur se rapproche de sa/son représentant(e) légale afin d'obtenir son consentement vis-à-vis de la participation de l'enfant à la collecte de données à travers le Formulaire de Consentement.
- Suite au consentement du représentant légal de l'enfant, l'enquêteur se rapproche de l'enfant afin d'obtenir son assentiment pour sa participation à la collecte de données à travers le Formulaire d'Assentiment.
- Les Formulaires de Consentement et d'Assentiment soulignent les éléments importants sur lesquels le participant potentiel et son/sa représentant(e) légal(e) devraient être informés, notamment l'objectif de l'évaluation, la sélection des participants, le caractère volontaire de la participation, les procédures de collecte de données, la confidentialité de l'évaluation, la politique de gestion des données, les risques liés à la participation à l'évaluation, la politique de non-compensation/avantage ainsi que la manière dont les résultats seront partagés (pour plus de détails, se référer aux Formulaires de Consentement et d'Assentiment).
- Les enquêteurs doivent informer les participants que si lors des discussions il y a des preuves d'un abus sur des enfants, cet abus sera rapporté aux services de protection compétents en suivant les procédures établies par REACH pour le référencement des cas d'actions urgentes.
- Aucune collecte de données ne sera réalisée sans le consentement formel du représentant légal et de l'assentiment formel de l'enfant.
- Voir les Formulaires de Consentement et d'Assentiment

Temps de la collecte de données

- Les enquêteurs doivent s'assurer que les heures de collecte de données n'interfèrent pas avec le programme quotidien des enfants (école, activités récréatives, repas, repos, prières, etc.)
- Les groupes de discussion doivent strictement durer le temps nécessaire pour collecter des informations pertinentes afin de minimiser leur impact sur le programme quotidien des enfants.

Espace de collecte de données et respect de la vie privée

- Les groupes de discussion devront avoir lieu dans un lieu qui garantit la sécurité et la vie privée des personnes interrogées. Ainsi, les enquêteurs doivent demander aux responsables du site un endroit où leur discussion ne sera pas entendue par des non-participants.
- Si des non-participants sont présents dans la zone où a lieu la discussion, les enquêteurs doivent leur expliquer qu'afin de protéger la vie privée des participants, les non-participants doivent quitter la zone.
- Si la vie privée des participants ne peut pas être garantie, la discussion doit être reportée et les enquêteurs doivent en informer le coordinateur terrain.
- Si des parties-tiers interfèrent avec un groupe de discussion, les enquêteurs doivent interrompre la collecte de données.

Confidentialité et anonymisation

- Avant de commencer la collecte de données, les enquêteurs devront signer l'Accord de Confidentialité avec REACH à travers lequel ils s'engagent à ne révéler à aucun acteur des informations collectées dans le cadre de leur rôle d'enquêteur.
- Les formulaires de collecte de données sont anonymes et les enquêteurs ne doivent pas enregistrer les noms des participants.
- Afin de protéger la confidentialité pendant les groupes de discussion, les enquêteurs doivent demander aux participants de s'abstenir de faire référence à des cas individuels mentionnés au cours de la discussion en dehors du groupe avec des non-participants.
- Pour autant, les enquêteurs doivent informer les participants du risque que d'autres participants évoquent les sujets abordés pendant la discussion avec d'autres participants.

Réduire la gêne / le malaise de l'enfant au cours d'une collecte de données

- Les enquêteurs doivent rappeler aux enfants qu'ils ont le droit d'interrompre la discussion à n'importe quel moment et qu'ils sont libres de ne pas répondre à certaines questions s'ils le souhaitent.
- Les enquêteurs doivent s'assurer que les inquiétudes et la détresse des enfants sont détectées et prises en charge à temps durant la collecte de données, notamment en interrompant momentanément, ou définitivement la discussion afin de protéger l'Intérêt Supérieur de l'Enfant.
- Les enquêteurs doivent prendre en considération le langage corporel des enfants et notamment s'ils semblent mal à l'aise à propos de quelque chose mais ne le disent pas, afin de pouvoir arrêter la discussion si besoin.

Garantir une sensibilité culturelle

- L'équipe des enquêteurs doit prendre en considération les potentielles sensibilités culturelles et politiques des participants. Chaque sous-équipe inclura un membre du genre féminin et un du genre masculin. Les enquêteurs sont formés pour garantir le respect total des sensibilités politiques et/ou culturelles des participants.
- Les enquêteurs ne donneront aucune information sur leurs affiliations politiques ou religieuses.

Recueillir les plaintes sur la collecte de données

- La prise en considération des inquiétudes des enfants doit être la priorité première des enquêteurs. Ils doivent également fournir une réponse pendant la collecte de données en interrompant la discussion, et enquêter et répondre aux inquiétudes individuelles des enfants.
- De plus, les enquêteurs doivent systématiquement donner un contact de référence pour les plaintes à tous les participants à la fin de la discussion.
- Le Chargé d'Évaluations est le point focal pour les plaintes. En tant que tel, il recueille les possibles inquiétudes et plaintes, et suggère au Coordinateur Terrain de prendre des actions appropriées, dont des mesures disciplinaires allant d'un avertissement formel au licenciement de l'enquêteur concerné.

Cas d'actions urgentes

- Si lors des discussions, il y a des preuves d'un abus sur des enfants, cet abus devra être rapporté aux services de protection compétents en suivant les procédures établies par REACH pour le référencement des cas d'actions urgentes.
- Dans cette situation, l'enquêteur devra remplir un rapport d'action urgente et le transmettre au responsable terrain de l'équipe REACH à Diffa.
- D'ici la fin de la journée, le responsable terrain devra en discuter avec l'enquêteur concerné.
- Une fois la discussion avec l'enquêteur terminée, le responsable terrain devra informer le Chargé REACH responsable de l'évaluation de la situation.

- Ensemble, ils devront décider de la pertinence de transmettre le cas aux services de protection de l'enfance.
- Si cela est jugé pertinent, ils devront transmettre le cas dans les 24 heures après réception du rapport et contacter le service compétent basé sur les mécanismes de référencement mis en place au niveau départemental dans la région de Diffa (voir Feuilles d'information – Mécanismes de référencement).
- Pour plus d'informations, voir : *Fiche d'informations – Cas d'Actions Urgentes / Protection de l'Enfance*

Reporting et référencement

- Les enquêteurs doivent informer les participants que le résultat de l'évaluation sera un rapport public où toutes les informations seront anonymisées, et les informations sensibles omises afin d'assurer la protection des participants.
- Les participants qui souhaitent être référés à des services d'assistance sociale spécifiques peuvent donner leur nom dans le Formulaire de Contact, mais cela ne sera pas partagé à d'autres personnes que le point focal identifié et ne fera pas partie des données disponibles pour l'évaluation. Cette information sera seulement disponible pour le Coordinateur terrain et sera partagée à l'organisation de référence indiquée dans le Guide de Référencement.
- Le Chargé d'Evaluations doit s'assurer que les produits issus de l'évaluation présenteront les informations de telle façon qu'identifier les participants ne sera pas possible.
- Les rapports en version draft sont revus par le Chargé d'Evaluations REACH ainsi que par le siège de REACH à Genève afin de s'assurer que les informations ne permettent pas d'identifier les participants
- Une seconde vérification additionnelle sera réalisée par le Cluster Protection afin de s'assurer que les produits finaux issus de l'évaluation ne créent pas des risques pour les participants directs et/ou le groupe ciblé.

6. Matrice des Risques de Protection

Risque	Atténuation des risques	Responsabilité
Les enfants ne veulent pas participer au groupe de discussion	<ul style="list-style-type: none"> Aucune collecte de données ne sera effectuée sans obtenir le consentement formel du représentant légal et l'assentiment de l'enfant. Les enquêteurs rappellent aux participants qu'ils ont le droit d'interrompre temporairement ou définitivement le groupe de discussion à n'importe quel moment. 	<ul style="list-style-type: none"> Coordinateur Terrain Enquêteurs
Les facilitateurs des groupes de discussion et les chercheurs sur le terrain causent de la détresse chez les participants.	<ul style="list-style-type: none"> Les procédures pour les groupes de discussion sont conçues afin de s'assurer que : (1) les participants peuvent prendre une décision informée vis-à-vis de leur participation ; (2) les participants peuvent interrompre la discussion à n'importe quel moment ; (3) les plaintes sont reçues et prises en considération dans les meilleurs délais au cours de la collecte de données ; (3) Possibilité d'être référée à des services spécialisés d'assistance sociale. Les outils pour les groupes de discussion ont été conçus afin d'assurer une augmentation de la sensibilité des questions. Des temps de pause ont été introduits afin de permettre aux enquêteurs de monitorer les réponses des participants au questionnaire et s'assurer d'anticiper la détresse des participants. 	<ul style="list-style-type: none"> Enquêteurs Coordinateur Terrain
Les participants expriment des inquiétudes ou formulent des plaintes vis-à-vis des groupes de discussion.	<ul style="list-style-type: none"> Les enquêteurs donnent systématiquement le contact de référence du Coordinateur Terrain à tous les participants à la fin de la discussion et souligne le rôle du Coordinateur Terrain comme point focal. 	<ul style="list-style-type: none"> Coordinateur Terrain Enquêteurs
Peu ou pas d'intimité	<ul style="list-style-type: none"> Les discussions doivent se dérouler dans des lieux publics où entendre par hasard n'est pas autorisé. Si l'intimité de la discussion ne peut pas être garantie, la discussion doit être replanifiée et les enquêteurs doivent en informer le Coordinateur Terrain. Si des tiers-parties interfèrent avec le groupe de discussion, les enquêteurs devront interrompre la collecte de données. 	<ul style="list-style-type: none"> Coordinateur Terrain Enquêteurs
La confidentialité des données est compromise	<ul style="list-style-type: none"> Le Chargé d'Evaluation a conçu un Plan de Gestion des Données complet établissant des procédures afin de s'assurer que la collecte de données, leur transmission et stockage sont sécurisés et protègent la vie privée des participants (pour plus de détails, se référer au Plan de Gestion des Données). Le Chargé d'Evaluation s'assure que le personnel de REACH respecte le Plan de Gestion des Données. 	<ul style="list-style-type: none"> Chargé d'Evaluations Cluster Protection

	<ul style="list-style-type: none"> Le Plan de Gestion des Données a été approuvé par le Cluster Protection au cours de la phase initiale et toute modification faite à ce plan nécessitera la validation du Cluster Protection avant son entrée en vigueur. 	
La diffusion des résultats identifie potentiellement les participants.	<ul style="list-style-type: none"> Les rapports en version draft sont revus par le Chargé d'Evaluations REACH ainsi que par le siège de REACH à Genève afin de s'assurer que les informations ne permettent pas d'identifier les participants. Une deuxième vérification additionnelle est fournie par le Cluster Protection afin de s'assurer que les produits finaux issus de l'évaluation n'impliquent pas des risques pour les participants et/ou le groupe ciblé. 	<ul style="list-style-type: none"> Chargé d'Evaluations Coordinateur Terrain Siège IMPACT Cluster Protection
Des preuves ou la divulgation de cas urgents qui peuvent mettre en danger la vie ou le bien être de l'enfant de manière immédiate	<ul style="list-style-type: none"> Des procédures de gestion des preuves ou divulgation sont établies avant de commencer la collecte de données. Des formulaires standards de rapport sont rédigés afin de collecter des informations de manière exhaustive et dans les meilleurs délais. Les enquêteurs sont formés par le Cluster Protection afin d'être prêt à identifier et référer des cas urgents. 	<ul style="list-style-type: none"> Coordinateur Terrain Enquêteurs Chargé d'Evaluations Cluster Protection

Accord de Confidentialité de l'Enquêteur

Evaluation de la situation en termes de protection des personnes déplacées dans la région de Diffa

REACH Informing
more effective
humanitarian action

Date, Lieu :

Nom du Chef d'équipe :

Nom de l'organisation employant :

Nom du lead de l'évaluation :

Je comprends que toutes les informations, dont les noms et les informations partagées pendant les groupes de discussion, sont considérées comme confidentielles. Par le présent document, j'accepte de ne divulguer aucune information que je reçois des ou sur les individus, dont leurs noms et détails personnels, à personne d'autres que les membres de mon équipe, mon superviseur direct et le lead de l'évaluation.

Je comprends aussi que j'ai la responsabilité, au meilleur de mes capacités, d'assurer la sécurité des données dont j'ai la responsabilité. J'accepte de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'éviter des divulgations non autorisées d'information que j'ai collecté ou obtenu dans le cadre de mon travail comme chef d'équipe.

Je,, reconnais que j'ai lu, compris et que je suis d'accord avec la déclaration de confidentialité énoncée ci-dessus. Je comprends aussi que si je ne respecte pas les termes de l'accord, mon employeur a le droit de me soumettre à des mesures disciplinaires, dont la fin de mon contrat.

Enquêteur

Ecrire nom en entier :

Date :

Lieu :

Signature :

Superviseur

Ecrire nom en entier :

Date :

Lieu :

Signature :

Accord de code de conduite pour les enquêteurs

REACH Evaluation de la situation en termes de protection des personnes déplacées dans la région de Diffa, Niger

REACH Informing
more effective
humanitarian action

Au cours de toutes les activités d'évaluation d'IMPACT, le personnel est obligé de suivre le code de conduite suivant.

Le personnel et les partenaires d'IMPACT ne doivent jamais :

- frapper, agresser physiquement ou abuser physiquement des enfants
- développer des relations physiques ou sexuelles avec des enfants
- développer des relations avec des enfants qui pourraient être considérées comme exploitantes ou abusives
- Se comporter d'une manière qui pourrait être considérée comme abusive ou qui pourrait mettre l'enfant dans une situation de risque d'abus
- Utiliser un langage, faire des suggestions ou offrir des conseils qui sont inappropriés, offensants ou abusifs
- Se comporter physiquement d'une manière inappropriée ou sexuellement provocatrice
- Avoir un enfant avec lequel vous travaillez rester la nuit dans votre maison sans surveillance
- Dormir dans la même chambre ou le même lit qu'un enfant avec lequel vous travaillez
- Faire aux enfants des choses personnelles qu'ils peuvent faire eux-mêmes
- Tolérer, ou participer avec les enfants à des activités qui sont illégales, ou qui pourraient constituer un abus ou un danger
- Se comporter d'une manière à embarrasser, humilier, dénigrer ou dégrader des enfants, ou perpétrer n'importe quelle forme d'abus émotionnel
- Discriminer, avoir un traitement différent ou favoriser des enfants en particulier conduisant à l'exclusion des autres enfants

Ceci n'est pas une liste exhaustive ou exclusive. Le principe est que le personnel d'IMPACT et de ses partenaires doivent éviter toutes les actions et tous les comportements qui pourraient constituer une mauvaise pratique ou un comportement potentiellement abusif.

Il est important que tout le personnel et les autres personnes en contact avec des enfants respectent les aspects suivants :

- Connaître les situations qui pourraient présenter des risques et savoir comment gérer ces situations

- Planifier et organiser le travail et le lieu de travail de manière à minimiser les risques
- Autant que possible, être visible en travaillant avec des enfants
- S'assurer qu'il existe lors de la discussion une culture d'ouverture qui permette de soulever et de discuter les inquiétudes et les problèmes de chacun
- S'assurer qu'il existe un sens de responsabilité entre les membres du personnel afin de garantir que les mauvaises pratiques et les comportements potentiellement abusifs ne resteront pas sans conséquence
- Parler avec les enfants de leur contact avec le personnel et avec d'autres personnes, et les encourager à soulever leurs inquiétudes
- Responsabiliser les enfants –parler avec eux de leurs droits, ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas, et ce qu'ils peuvent faire s'il y a un problème.

En général, il est inapproprié de :

- passer un temps excessif seul avec des enfants loin d'autres personnes
- amener des enfants chez vous, en particulier s'ils seront seul avec vous

J'accepte de suivre ce code de conduite au cours de toutes les activités d'évaluation d'IMPACT.

Nom de l'enquêteur: _____

Date: _____

Signature: _____

Fiche d'informations – Cas d'Action Urgente / Protection de l'Enfance

Evaluation de la situation en termes de protection des populations déplacées dans la région de Diffa, Niger

REACH Informing
more effective
humanitarian action

Définition

Une action urgente est généralement définie comme 'une situation dans laquelle un manque de réponse rapide pourrait mettre la vie ou le bien être de l'enfant dans un danger immédiat'.

Ci-dessous une liste indicative des situations pouvant conduire à des cas d'actions urgentes :

- Viol
- Agression sexuelle et/ou viol de mineurs
- Mariage forcé
- Abus / violence psychologique
- Violence domestique
- Attaques des groupes armés
- Enlèvements, dont enlèvements d'enfants
- Présence de groupes armés
- Recrutement forcé, dont recrutement forcé des enfants
- Tortures / mutilations, dont tortures / mutilations sur des enfants
- Attaques sur les écoles / hopitaux

Procédure

Au cours d'une discussion, un enquêteur peut être amené à avoir connaissance d'une situation nécessitant la mise en place d'une action urgente. Si cela est le cas, l'enquêteur concerné doit remplir un rapport (voir *Rapport d'Action Urgente*) et en informer le plus rapidement possible le responsable terrain de l'équipe REACH à Diffa, Barma Kiari : 97598560 et Niger CONTACT niger.contact@reach-initiative.org.

Une fois que le responsable terrain de l'équipe REACH à Diffa a connaissance de ce besoin d'action urgente et reçoit le rapport de l'enquêteur concerné, il doit en discuter avec l'enquêteur concerné d'ici la fin de la journée.

Une fois la discussion avec l'enquêteur terminée, il doit en informer le plus rapidement possible le Chargé REACH responsable de l'évaluation.

Ensemble, ils doivent décider de la pertinence de transmettre le cas aux services de protection de l'enfance.

Si cela est jugé pertinent, ils devront transmettre le cas dans les 24 heures après réception du rapport et contacter le service compétent basé sur les mécanismes de référencement mis en place au niveau départemental dans la région de Diffa (voir *Feuilles d'information – Mécanismes de référencement*).

S'il n'est pas possible de contacter un des services présentés sur les feuilles d'information, il faut contacter Ildephone afin de lui transmettre directement le rapport. Il pourra ensuite s'occuper de rediriger l'action vers le service compétent :

Ildephone BIRHAHEKA, Child Protection Specialist UNICEF Niger, BZ de Diffa Tel: +227 80065935 E-mail: ibirhaheka@unicef.org ou bbirhaheka@gmail.com

Rapport d'Action Urgente⁷

Evaluation de la situation en termes de protection des populations déplacées dans la région de Diffa, Niger

REACH Informing
more effective
humanitarian action

Introduction

Une action urgente est généralement définie comme 'une situation dans laquelle un manque de réponse rapide pourrait mettre la vie ou le bien être de l'enfant dans un danger immédiat'. Merci de noter que les enquêteurs ne sont pas à la recherche de cas à travers les groupes de discussion, mais que cette recherche s'effectue généralement à travers les activités des organisations humanitaires de protection.

Le personnel des organisations humanitaires de protection est responsable de la procédure vis-à-vis de la collecte et de la réponse à donner aux rapports d'action urgente générés dans le cadre de cette évaluation. La liste des cas pouvant amener à des actions urgentes sera fournie aux enquêteurs. Cette liste sera accompagnée des contacts du personnel des organisations humanitaires de protection qui seront disponibles pour fournir des conseils et s'assurer du référencement des cas urgents dans chaque site / camp inclus dans cette évaluation.

Les cas d'action urgente doivent immédiatement être rapportés au responsable terrain de l'équipe REACH à Diffa, Barma Kiari : 97598560 et Niger CONTACT <niger.contact@reach-initiative.org>

Confidentiel

Membre de l'équipe rapportant le cas d'action urgente (ie. il est essentiel que la procédure autour de l'action urgente respecte une sensibilité en termes de genre, c'est-à-dire qu'une femme de l'équipe de l'évaluation doit prendre en charge un cas d'action urgente impliquant une fille).

Nom:	Prénom:
Commune :	Site / Camp :
Numéro de téléphone :	Email (si la personne en a un):

Date:

Lieu:

Merci de remplir les quatre premières sections en donnant autant de détails que possible. Dans la section 5, merci d'indiquer toute action immédiate que vous avez prise vous-mêmes et indiquez si un suivi est nécessaire. Donner ce rapport au responsable terrain de l'équipe REACH à Diffa dont les contacts sont mentionnés précédemment.

Détails du cas:

⁷ Adapté du CPRA, Outil 4. Rapport d'Action Urgente

1. Que s'est-il passé ?

2. Qui ? (par qui et sur qui, en notant le genre des personnes impliquées ainsi que leur âge)

3. Quand ?

4. Où ?

5. Actions prises et suivi

6. Autres informations pertinentes (contact information and name of persons involved)
